



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## MISSION ACADEMIQUE DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD)

**Mission académique de l'éducation au  
Développement durable**  
**Chef de mission académique de l'EDD**  
EDD

Affaire suivie par :  
Christophe ESCARTIN  
Chef de mission académique de l'EDD

François BACON  
Copilote de la mission académique de l'EDD

Mél : [edd@ac-toulouse.fr](mailto:edd@ac-toulouse.fr)

75, rue Saint Roch CS 87703  
31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 24 janvier 2022

Le chef de mission académique de l'éducation au  
développement durable

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement,  
Mesdames et messieurs les directrices et directeurs  
d'école, sous couvert des IEN-CCPD,  
sous couvert des DASEN

**Objet :** Labellisation académique E3D (école ou établissement en démarche de développement durable) 2022

**Référence :** Circulaire « Renforcement de l'éducation au développement durable - Agenda 2030 » du  
24 septembre 2020

Dans un monde en mutation confronté à de grandes questions de société, l'objectif fondamental de l'EDD, désormais au cœur du projet collectif et de l'engagement pédagogique, demeure de fournir une boussole aux élèves, qui leur permette d'acquérir des savoirs et des compétences, d'orienter leurs parcours individuels, personnels et professionnels, ainsi que de fonder leurs engagements citoyens pour un monde soutenable et respectueux de la personne humaine et de son environnement.

À cet effet, le label E3D (école/établissement en démarche globale de développement durable) a été créé pour valoriser et amplifier l'effort des écoles et des établissements engagés dans des parcours pédagogiques riches et diversifiés en faveur de l'EDD. Ce référentiel national est attribué par les académies pour tenir compte des spécificités locales en visant l'objectif global de la transition écologique.

Nous vous informons que la campagne de labellisation E3D 2022 est ouverte jusqu'au 10/05/2022. Celle-ci se décline en deux formules :

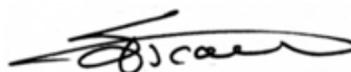
- Une labellisation d'école et d'établissement : le référentiel E3D s'adresse aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis et plus globalement à toutes les structures scolaires. Le label est attribué dès lors que l'EDD devient un moyen de pilotage de tous les acteurs et problématiques de l'établissement au service d'une approche vertueuse vers la transition écologique.
- Une labellisation de territoire : sont considérés comme territoires plusieurs structures scolaires (minimum 3) œuvrant collectivement pour l'EDD (exemples : une circonscription, un réseau d'écoles hors RPI, un réseau d'écoles et son collège, un réseau collèges et lycées, une cité éducative, un territoire éducatif rural, ou encore un réseau d'éducation prioritaire). Pour prétendre à la labellisation, un territoire doit comprendre un nombre minimum de structures scolaires déjà labellisées et/ou faisant une demande de labellisation cette année.

Les demandes de candidature se font exclusivement en complétant les formulaires en ligne disponibles sur la page dédiée du site académique : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/edd/labellisation-e3d-0>

**ATTENTION :** l'inscription se fait obligatoirement via le formulaire en ligne, les dossiers au format PDF servent uniquement d'information aux candidats.

La mission académique de l'éducation au développement durable vous encourage à solliciter les coordonnateurs EDD de votre département dont vous trouverez les contacts ci-dessous. Ils vous accompagnent dans vos projets d'éducation au développement durable et dans votre démarche de labellisation E3D.

**Christophe Escartin**



### Références

- Circulaire « Renforcement de l'éducation au développement durable - Agenda 2030 » du 24 septembre 2020  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>
- Rubrique « Education au développement durable », Eduscol  
<https://eduscol.education.fr/11118/qu-est-ce-que-l-education-au-developpement-durable>  
*Voir notamment le vademecum « Education au développement durable. Horizon 2030 » (janvier 2021) et la partie « la démarche E3D »*
- Ressources académiques :  
Portail pédagogique académique EDD : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/edd/>  
Fil Twitter EDD Toulouse : <https://twitter.com/eddtoulouse>

### Contacts

- Mission académique EDD : [edd@ac-toulouse.fr](mailto:edd@ac-toulouse.fr)
- Coordonnateurs départementaux :

Ariège : [edd09@ac-toulouse.fr](mailto:edd09@ac-toulouse.fr)  
Aveyron : [edd12@ac-toulouse.fr](mailto:edd12@ac-toulouse.fr)  
Haute-Garonne : [edd31@ac-toulouse.fr](mailto:edd31@ac-toulouse.fr)  
Gers : [edd32@ac-toulouse.fr](mailto:edd32@ac-toulouse.fr)

Lot : [edd46@ac-toulouse.fr](mailto:edd46@ac-toulouse.fr)  
Hautes-Pyrénées : [edd65@ac-toulouse.fr](mailto:edd65@ac-toulouse.fr)  
Tarn : [edd81@ac-toulouse.fr](mailto:edd81@ac-toulouse.fr)  
Tarn-et-Garonne : [edd82@ac-toulouse.fr](mailto:edd82@ac-toulouse.fr)